



## Abus pouvoir maire ?

Par **Borgen**, le **02/06/2021** à **15:41**

Bonjour,

Un maire, mis en cause à titre personnel pour harcèlement moral, peut il décider (signature acte) du refus de la protection fonctionnelle de l'agent ou doit il se déporter ?  
S'agit il d'un excès de pouvoir ?

Merci de vos réponses